Habere = $av\hat{a}y$, avoir I 108, A 200.

Debere = devay, devoir I 109.

Pe(n)sant = paison, pèsent I 121.

Telam — taila, toile 1 134.

Candelam = chandaila, chandèle 1 135.

Videre = vay, voir II 49.

Pensum = pay, poids II 48.

Potere = pouvay, pouvoir II 81, 158; povai A 310.

Credo = crayo, crois A 273.

Regem = ray, roi A 194.

Très = irai, trois A 55, 98.

Volere -volai, vouloir A 66.

Menses = mai, mois A 5 5.

Il va de soi que ey, ei, ay, ai étaient quatre graphies distinctes d'un même son, celui de *l'e estreyt* des grammairiens provençaux.

Suivi d'une nasale E long est traité de même.

Plenam = plaina, pleine I 57.

Pænam = paina, peina, peine II 7, 139.

La permutation de E long en *i* se constate dans un certain nombre de mots.

Placere .-. • plaisi, plaisir II 14.

Licere = leysy, loisir II 13.

Grandem mercedem = gramarcy, grand merci II 61.

Permedium = permy, parmi II 267.

Racemum = raisin, raisin I 44.

Ce changement de E long en *i*, bien que commun au roman est peu fréquent en dehors du français. C'est ainsi que le bas latin *marchensis* a donné en italien *marchese*, en espagnol *marques*, en portugais *marque*^, eu provençal *marques* et en français *marquis*. De même les infinitifs de la seconde conjugaison latine n'ont donné naissance à des finales en *ir*, qu'en français seulement exemple : placere = ital. 'placer e, espag. placer, prov. placer, franc, plaisir; — tenere — ital. tenere, espag. lener, prov. tener, franc, tenir, etc. II est vrai de dire qu'à côté des formes pu \'e étymologique a été conservé, le provençal connaît aussi des formes en Ir : pla^lr et